

## Récolte et usages des données personnelles dans les recherches socio-biographiques du Maitron

Paul Boulland

---

### Citer ce document / Cite this document :

Boulland Paul. Récolte et usages des données personnelles dans les recherches socio-biographiques du Maitron. In: La Gazette des archives, n°215, 2009. Archives et coopération européenne : enjeux, projets et perspectives et Les données personnelles, entre fichiers nominatifs et jungle Internet. pp. 161-168;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2009\\_num\\_215\\_3\\_4582](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_215_3_4582)

---

Document généré le 15/03/2017

# Récolte et usages des données personnelles dans les recherches socio-biographiques du Maitron<sup>1</sup>

---

Paul BOULLAND

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* initié par Jean Maitron entretient depuis ses origines des relations étroites et fructueuses avec l'univers des archives et ses personnels. Comme utilisateur bien sûr, à travers son vaste réseau d'auteurs et de collaborateurs qui trouvent dans les Archives municipales, départementales ou nationales et dans de multiples centres d'archives les sources essentielles à leur travail. Mais les lieux d'archives sont aussi un espace de diffusion essentiel du *Maitron* et un relais important dans sa mission scientifique et culturelle. Cette convergence s'est manifestée encore récemment à l'occasion de la présentation du deuxième tome de la nouvelle période<sup>2</sup> du dictionnaire, présentation tenue en 2006 sous la présidence de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, et lors de la présentation du troisième tome<sup>3</sup> en novembre 2007, à l'Hôtel Soubise, sous la forme d'un hommage à Jean Maitron, à l'occasion du vingtième anniversaire de son décès. Il est donc tout naturel, pour l'équipe du dictionnaire, de participer aux réflexions et aux débats sur des enjeux d'archives qui la concernent<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*.

<sup>2</sup> PENNETIER (Claude), BESSE (Jean-Pierre), BELOUET (Éric), BOULLAND (Paul), DREYFUS (Michel), MORIN (Gilles), VIET-DEPAULE (Nathalie), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, 1940-1968*, tome 2 (Bel-Bz), Paris, Éditions de l'Atelier, 2006, 445 p.

<sup>3</sup> PENNETIER (Claude), BESSE (Jean-Pierre), BELOUET (Éric), BOULLAND (Paul), DREYFUS (Michel), MORIN (Gilles), VIET-DEPAULE (Nathalie), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, 1940-1968*, tome 3 (Ca-Cor), Paris, Éditions de l'Atelier, 2007, 462 p.

<sup>4</sup> Cette communication s'appuie sur la réflexion collective de l'ensemble de l'équipe du Maitron. Je remercie particulièrement Céline Barthonnat, Éric Bélouet et Claude Pennetier pour leurs relectures, leurs suggestions et leurs éclairages.

## Éthique générale de l'enquête socio-biographique

La problématique des données personnelles, de leur récolte et de leurs usages, touche en effet très directement aux travaux du *Maitron* qui, en tant que plus grand dictionnaire biographique en langue française, recueille des informations sur plus de 100 000 individus. Toutefois, entre les débuts de l'entreprise et ses chantiers actuels, les enjeux ont évolué. Aux origines du projet, dans les années 1950, les recherches menées par Jean Maitron et son réseau de correspondants portaient sur un passé relativement éloigné, puisque la première période couverte s'étendait de 1789 à 1864. Aujourd'hui, cette distance s'est réduite, puisque la cinquième période du *Maitron*, en cours de publication sous la direction de Claude Penetier (CNRS), porte sur les années 1940 à 1968. Certains dictionnaires spécialisés issus du *Maitron* étendent même encore ces limites chronologiques : le dictionnaire des militants cheminots<sup>1</sup>, dirigé par Marie-Louise Goergen, prolonge son enquête jusqu'à 1982 et le nouveau dictionnaire des militants gaziers et électriciens, dont j'assure la direction, portera sur la période 1944-1981. Le *Maitron* aborde donc désormais des périodes très contemporaines et propose ainsi nombre de biographies d'individus encore vivants. Nous n'intégrons toutefois pas de biographies de militants encore en fonction, afin de ne pas mêler le travail du *Maitron* aux enjeux du présent. Ainsi, la biographie de Marc Blondel put être publiée dans le deuxième tome de la nouvelle période, en 2006, car il avait quitté ses fonctions de secrétaire général de Force ouvrière en 2004 : dans le cas contraire, nous ne l'aurions pas publiée. Cette règle peut toutefois souffrir de quelques exceptions, avec l'accord des intéressés ou au contraire parce qu'ils n'ont pas réagi aux biographies qui leur furent soumises<sup>2</sup>.

Malgré ces quelques précautions, l'inscription dans le – très – contemporain pose bien évidemment des questions du point de vue des types d'informations maniées par les chercheurs dans le cadre des biographies : appartenances politiques, syndicales, ou associatives, vie professionnelle, mais aussi vie privée, parents et famille, etc. ; autant de données personnelles couvertes par les diverses législations protégeant la vie privée des individus. Certes, tous les individus inclus dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social* manifestent leur engagement dans la sphère publique à travers

---

<sup>1</sup> GOERGEN (Marie-Louise), *Cheminots et militants, un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Paris, Éditions de l'Atelier, coll. Jean Maitron (*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*), 2003, 431 p.

<sup>2</sup> C'est par exemple le cas pour la biographie de Daniel Cohn-Bendit, publiée dans le tome 3.

différents volets de leur activité militante : candidatures lors d'élections politiques ou professionnelles, prises de paroles ou de position publiques, etc. Pour ces personnes, les appartenances et les convictions politiques ou syndicales échappent donc dans une certaine mesure au cadre juridique des « données sensibles ». Ces données biographiques sont d'ailleurs fournies par des archives et des sources publiques, comme la presse ou les documentations électorales. Leur utilisation ne pose aucun problème, dans la mesure où la confrontation des documents aura permis de valider certaines informations. Toutefois, l'ambition du *Maitron* est aussi de contribuer à analyser en profondeur tous les mécanismes de l'engagement, y compris les mécanismes individuels voire intimes, et de s'interroger sur les logiques sociales qui sous-tendent l'ensemble de la vie des militants et de la vie militante. Se pose dès lors la question des frontières entre vie privée et vie publique, dans la mesure où divers aspects de la vie personnelle nourrissent et déterminent la vie militante. L'engagement militant peut en effet découler d'influences politiques familiales, du rapport au savoir et à l'école, et des multiples formes d'expériences subjectives qui construisent l'horizon social et politique de chacun. De ce fait, il ne peut être question de nous limiter aux manifestations publiques de l'engagement mais au contraire d'en comprendre tous les ressorts.

Pour ces mêmes raisons, dans la récolte et l'utilisation de données personnelles, les chercheurs et les collaborateurs du *Maitron* placent au cœur de leur démarche deux principes fondamentaux : le respect des individus et le souci scientifique d'aider à la compréhension des itinéraires ou des vies militantes. En conséquence de ces principes, les collaborateurs et auteurs du dictionnaire sont étrangers à toute logique sensationnaliste, à la recherche de « révélations », notamment dans le domaine de la vie privée. Ils n'envisagent les informations personnelles ou privées qu'en tant qu'aides à la compréhension des logiques individuelles et collectives de l'engagement militant.

### **Des enquêtes systématiques : témoignages et recherches d'état civil**

Différents types de données individuelles sont au cœur des recherches menées pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social*. En premier lieu, ces données sont celles fournies directement par les intéressés, car le témoignage est bien entendu une source essentielle de notre travail. Ce témoignage peut prendre la forme d'entretiens, de récits écrits mais aussi de questionnaires. Pour ces derniers, l'équipe du *Maitron* utilise un formulaire commun et unique

qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL et qui recueille systématiquement l'autorisation des intéressés pour l'utilisation des informations recueillies dans le cadre de la publication des notices biographiques. De manière générale, les auteurs s'efforcent d'ailleurs toujours, dans la mesure du possible, d'échanger avec les biographiés, ou avec leur famille, et de leur soumettre les notices avant leur parution. Toutefois, les réactions de l'intéressé ou de sa famille ne peuvent s'opposer à l'exigence scientifique du dictionnaire et se substituer aux informations validées par d'autres sources.

Les données fournies par l'état civil constituent pour nous une autre source essentielle permettant de cerner certaines clés de la vie des individus, au-delà des seuls lieux et dates de naissance ou de décès. La profession des parents mentionnée sur l'acte de naissance est par exemple une donnée très utile, dans la perspective d'une analyse sociologique ou socio-biographique, pour comprendre les trajectoires sociales. La mention du mariage a également son importance dans l'analyse des engagements. On le voit par exemple pour le cas des combattants volontaires en Espagne républicaine, qui ne partaient pas dans les mêmes conditions selon qu'ils étaient célibataires, veufs, mariés, avec ou sans enfants<sup>1</sup>. On peut raisonner de même pour les Résistants. Les enquêtes prosopographiques montrent également que pour les militantes, l'investissement sur le terrain politique ou syndical est fortement déterminé par la sphère privée et notamment par la situation familiale<sup>2</sup>. Le célibat ou le renoncement à la maternité peuvent dès lors être des choix militants que les données de l'état civil permettent parfois de repérer ou de suggérer.

L'évolution introduite par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2008 dans les délais de communicabilité des documents d'état civil, et surtout des registres de naissance et de mariage (75 ans au lieu de 100 ans auparavant), constitue pour l'équipe du *Maitron* une opportunité nouvelle. Pour les militants biographiés dans l'actuelle période du dictionnaire, nés pour la très grande majorité avant 1934, la nouvelle législation permet de généraliser la récolte de données fondamentales dans l'appréciation des trajectoires sociales ou géographiques des militants. Le travail systématique mené en ce sens par Macha Tournié (CNRS) depuis plusieurs mois a déjà montré tout l'apport de cet accès étendu à des données personnelles.

---

<sup>1</sup> SKOUTELSKY (Rémi), *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)*, Paris, Grasset, 1998, 411 p.

<sup>2</sup> Voir par exemple LOISEAU (Dominique), « Les militantes de l'ombre : femmes de... » dans DREYFUS (Michel), PENNETIER (Claude) et VIET-DEPAULE (Nathalie) (dir.), *La part des militantes*, Paris, Éditions de l'Atelier, p. 257-268.

## Les dossiers individuels : variété des sources et complexité des enjeux

Le témoignage et les données d'état civil concernent potentiellement tous les individus figurant dans le *Maitron*. Viennent ensuite s'ajouter des sources d'informations variant selon les formes d'engagements, les organisations, les groupes professionnels, etc. Nos recherches nous confrontent ainsi à des sources plus complexes à travers de multiples formes de dossiers individuels aux contenus variables et aux statuts hétérogènes. On peut bien sûr penser aux dossiers établis par les services de police et aux archives de la répression, essentielle dans l'étude de la Résistance par exemple. Sur ce même sujet, on peut citer également le cas des dossiers du ministère des Anciens combattants ou des dossiers d'attribution des cartes de résistant, sources travaillées par d'autres formes d'enjeux liées à l'après-guerre. Cette documentation est essentielle au *Maitron* mais aussi à l'un de ses chantiers parallèles, le *Dictionnaire des fusillés et exécutés pendant la Seconde Guerre mondiale*, en cours de réalisation sous la direction de Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty. Les dossiers individuels peuvent également prendre la forme de dossiers professionnels. Pour le dictionnaire consacré aux militants cheminots, l'équipe de chercheurs a ainsi pu accéder aux dossiers de carrière conservés au Centre d'archives du personnel de la SNCF à Béziers. Les historiens travaillant autour de Jacques Girault sur les enseignants utilisent également les dossiers professionnels conservés aux Archives nationales et dans les Archives départementales. Enfin, s'ajoutent les dossiers individuels constitués dans les organisations politiques ou syndicales. L'exemple du monde communiste est le mieux connu, à travers les recherches de Claude Pennetier et Bernard Pudal sur les archives de Moscou<sup>1</sup>, et plus particulièrement sur les autobiographies conservées au RGASPI<sup>2</sup>, et, pour l'après-guerre, à travers mes propres travaux en cours sur les dossiers constitués par le Parti communiste français<sup>3</sup>.

Chaque type de dossier comporte ses propres enjeux. En premier lieu, tous ne sont pas accessibles dans les mêmes conditions, selon qu'ils sont conservés dans des archives publiques ou privées, françaises ou étrangères, et en conséquence, tous ne sont pas encadrés par les mêmes conditions de

---

<sup>1</sup> PENNETIER (Claude) et PUDAL (Bernard) (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, coll. Socio-Histoires, 2002, 368 p.

<sup>2</sup> Archives nationales russes d'études sociales et politiques.

<sup>3</sup> BOULLAND (Paul), *Acteurs et pratiques de l'encadrement communiste à travers l'exemple des fédérations de banlieue parisienne (1944-1974)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. Jean-Louis ROBERT (Paris 1), en cours d'achèvement.

communication. Ainsi, l'équipe du *Maitron* a pu accéder aux archives biographiques conservées au Comité national du PCF qui conservent le statut d'archives privées, contrairement aux fonds versés en 2005 aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis. La consultation et l'utilisation de cette documentation est encadrée par une convention entre le Comité national du PCF, détenteur des fonds, et l'équipe du dictionnaire, qui prévoit justement un usage respectueux des individus et de leur vie privée. En second lieu, il est essentiel de comprendre les logiques propres à ces différents types de dossiers individuels qui ont tous en commun de mettre en jeu certaines techniques ou technologies sociales<sup>1</sup>. Qu'il s'agisse d'un travail d'État<sup>2</sup>, d'un outil de gestion de l'entreprise et de ses ressources humaines ou d'un mécanisme de contrôle du personnel politique<sup>3</sup>, ces documents sont tous pris dans une relation de pouvoir entre l'individu et l'institution. Pour aborder les rapports d'inspection des enseignants ou les sanctions subies par des militants cheminots, il convient de garder à l'esprit cette relation de pouvoir et son corollaire, l'éventuelle situation de conflit entre des militants politiques et syndicaux et leur hiérarchie. Les archives de la répression pendant la Seconde Guerre mondiale soulèvent régulièrement la question des arrestations, des interrogatoires et des « aveux »<sup>4</sup> qu'il convient de contextualiser à la fois dans l'analyse des sources et dans l'écriture d'une notice biographique. Enfin, dernier enjeu, certains de ces documents, comme les autobiographies et les dossiers biographiques dans le monde communiste ou certaines sources policières, donnent accès, outre les étapes de la vie militante, à des informations sur l'intimité et la vie privée des militants (vie sentimentale, orientation sexuelle, santé, etc.). De telles informations ne peuvent figurer dans les notices biographiques du *Maitron* sans un certain nombre de précautions. Tout d'abord en raison des deux principes énoncés plus haut : celui du respect pour les individus et leur vie privée, et celui de l'exigence scientifique, dans la mesure où la confrontation de sources diverses n'est pas toujours possible ou suffisante. Les auteurs sont donc parfois contraints de se limiter à des évocations prudentes et contextualisées.

---

<sup>1</sup> FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1975, 362 p.

<sup>2</sup> NOIRIEL (Gérard) (dir.), *L'identification. Genèse d'un travail d'État*, Paris, Belin, coll. Socio-Histoires, 2007, 272 p.

<sup>3</sup> PENNETIER (Claude) et PUDAL (Bernard) (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, op. cit., notamment la deuxième partie « Les autobiographies communistes d'institution », p.117-213.

<sup>4</sup> Sur ce sujet, voir notamment BERLIÈRE (Jean-Marc) et LIAIGRE (Franck), *Le sang des communistes. Les bataillons de la jeunesse dans la lutte armée. Automne 1941*, Paris, Fayard, coll. Nouvelles études contemporaines, 2004, 415 p.

## Le délicat maniement de l'intime

L'évocation dans les notices biographiques d'informations ayant trait à la santé, à l'orientation sexuelle ou à tout autre aspect de la vie privée est conditionnée par sa pertinence dans l'analyse des parcours individuels. La biographie de Michel Foucault, à paraître prochainement dans le tome 5 de la nouvelle période, fait ainsi clairement mention de son homosexualité, non parce qu'elle est un fait connu, mais parce qu'elle fait l'objet d'une forme de militantisme spécifique et joue un rôle dans ses autres engagements. Foucault intervint à diverses reprises sur les questions liées à l'homosexualité au cours des années 1970 et son compagnon joua un rôle central dans ses relations avec les organisations d'extrême-gauche et dans le Groupe d'intervention sur les prisons (GIP)<sup>1</sup>. C'est donc à ce titre qu'il nous paraît logique de mentionner cet élément de vie privée. Sur le même sujet, on peut également citer la biographie de Daniel Guérin, militant et intellectuel libertaire. Dans sa biographie publiée en 1988<sup>2</sup>, Jean Maitron ne mentionnait pas l'homosexualité de Guérin, pourtant apparente dans ses œuvres théoriques (*Homosexualité et révolution*) ou son engagement aux côtés du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR). Ce silence sera corrigé dans une nouvelle version de la notice, à paraître dans le tome 6 de la nouvelle période.

Sur d'autres sujets ayant trait à l'intime ou à la vie privée, les auteurs du dictionnaire peuvent être confrontés à des choix qui échappent au cadre de règles simples ou généralisables. Ainsi, la notion de « mort volontaire » s'intègre très clairement à l'engagement politique pour des résistants arrêtés se donnant la mort pour ne pas parler ou pour des militants qui traduisent ainsi leur défense du « droit à mourir dans la dignité »<sup>3</sup>. En dehors de ce type de circonstances, l'évocation explicite du suicide peut être discutée : peut-on l'interpréter par des désillusions militantes et politiques ou par des motifs strictement privés ? Il est rarement aisé de trancher catégoriquement et donc

---

<sup>1</sup> ARTIERES Philippe, « Foucault Michel », notice biographique dans PENNETIER (Claude), BESSE (Jean-Pierre), BELOUET (Eric), BOUJU (Marie-Cécile), BOULLAND (Paul), DREYFUS (Michel), MORIN (Gilles), VIET-DEPAULE (Nathalie), *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, 1940-1968*, tome 5, Paris, Éditions de l'Atelier, à paraître en 2009.

<sup>2</sup> MAITRON (Jean) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 31 (Gua-Huc), Paris, Éditions ouvrières, 1988, p. 33-35.

<sup>3</sup> Voir par exemple les biographies de Paul et Laura Lafargue dans MAITRON (Jean) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 13 (Gue-Mar), Paris, Éditions ouvrières, 1975, p. 166-170.

nécessaire de juger au cas par cas. De la même manière, les auteurs peuvent être logiquement amenés à évoquer l'état de santé d'une personne lorsqu'il explique son retrait, provisoire ou définitif, de la vie militante. Mais à l'inverse, les faits semblent parfois suggérer que les organismes s'effondrent devant les difficultés politiques et militantes, comme dans le cas de Waldeck Rochet ou d'André Marty, ce qui justifie de l'évoquer.

## Conclusion

S'ils usent avec précaution de ce type d'information, les chercheurs associés au dictionnaire ne se refusent pas à analyser les « données sensibles » récoltées au fil de leurs enquêtes. Toutefois, ils ne le font pas selon une logique biographique mais dans le cadre d'analyses socio-historiques ou sociologiques, pour comprendre les mécanismes des groupes politiques ou militants. L'information individuelle prend alors place, en tant que cas anonyme, dans une réflexion typologique ou dans l'explicitation non nominative d'idéaux-types.

Face aux multiples enjeux soulevés par la matière qu'elle manie et par son travail biographique, l'équipe du *Maitron* applique une ligne de conduite attachée au respect des individus. Toutefois, cette conformité n'est nullement perçue comme une soumission aux contraintes du cadre juridique. Elle découle très logiquement des exigences et de la rigueur que nous nous imposons sur le plan scientifique, de notre volonté de prolonger l'ambition fixée dès l'origine par Jean Maitron, celle de redonner toute leur place aux acteurs historiques, parfois « obscurs et sans-grade », et de forger la notion de militant et la compréhension du militantisme par la connaissance des hommes et des femmes.

Paul BOULLAND

Chercheur associé au Centre d'Histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle (Paris 1/CNRS)  
co-responsable du *Maitron*